

COMMUNIQUÉ

Obsèques civiles : une salle laïque pour se recueillir, une première en France

La Ville de Rezé a décidé, à titre expérimental, d'utiliser la salle des mariages pour les cérémonies funéraires civiles : un espace la plupart du temps inoccupé qui sera renommé **Salle des cérémonies**. Un dispositif unique en France. Des aménagements seront réalisés (dont un écran pour diffuser photos et vidéos) et un règlement intérieur est établi. Le cercueil pourra être présent si les familles le souhaitent. La salle sera mise à disposition uniquement en semaine (sauf en cas de mariage) à partir du 16 octobre. Y sont éligibles : les proches d'une personne inhumée dans l'un des cimetières rezéens.

Les raisons de cette évolution sont multiples. Les mœurs, et croyances évoluent, ainsi que les pratiques au moment de faire ses adieux à un proche. Les obsèques sont de moins en moins célébrées au sein des lieux de culte « *car beaucoup de familles ne souhaitent pas intégrer d'aspects religieux à la cérémonie*, explique Loïc Chusseau, premier adjoint en charge des formalités administratives et des affaires juridiques. *Elles se réunissent la plupart du temps dans l'enceinte des cimetières, dans des conditions météorologiques pas toujours favorables.* » D'autres possibilités existent, pour certaines méconnues : « *dans les locaux des opérateurs funéraires parfois ou dans des salles municipales que nous mettons à disposition des familles. Mais, elles sont peu disponibles car déjà très utilisées par les associations et ne sont pas adaptées au recueillement* », pointe l' élu.

Autres espaces à l'étude

« *Cette nouvelle salle de recueillement est une solution provisoire pour répondre dans l'immédiat aux besoins des familles* », indique Loïc Chusseau. Dans un même temps, la Ville a pris part de façon active à la démarche de dialogue citoyen sur les obsèques civiles, initiée par Nantes Métropole et la Ville de Nantes au printemps dernier. « *Un travail riche a été fourni, notamment par les habitants ayant participé à l'atelier citoyen. Il vient nourrir la réflexion déjà engagée par la Ville sur le sujet en lien avec les amicales laïques. Notre souhait : mutualiser un équipement dédié aux cérémonies funéraires civiles avec des communes du Sud-Loire.* »

Une étude est également en cours pour créer un abri ouvert dans le cimetière de la Classerie.

Contact presse

Charlotte Seignard | 02 40 84 43 53 - 06 69 55 66 33 | charlotte.seignard@mairie-reze.fr
www.reze.fr/presse/